

1% Déchets Ville de Paris

L'action internationale à travers le dispositif 1% déchets

01 Présentation du dispositif 1%

02 Comment utiliser son budget 1%?

03 L'utilisation du budget 1% déchets à Paris

01

Présentation du dispositif 1%

Le 1% déchets – Mécanismes de financement

1% déchets: Suite logique du 1% eau

2005: Loi Oudin-Santini qui permet aux collectivités, EPCI et agences de l'eau de consacrer jusqu'à 1% des recettes des services d'eau et assainissement à des actions de solidarité internationale liées à ce secteur (article L-1115-1-1-CGCT)

2006: Loi Pintat élargi le champs aux domaines de la distribution du gaz et de l'énergie (article L-1115-1-1-CGCT)

2014: vote de la loi 2017-773 du 7 juillet (article 14) pour la création du 1% déchets:

Les collectivités locales compétentes en matière de collecte et traitement ou percevant la TEOM ou la REOM ont la possibilité d'affecter jusqu'à 1% des recettes affectées au budget de ces services sur des actions de coopération internationales (L-1115-2 CGCT)

Pourquoi le 1% déchets

Pourquoi créer ce dispositif?

- Permettre aux collectivités de sécuriser et de renforcer leurs actions sur la coopération dans le secteur des déchets
- Apporter une marge de manœuvre supplémentaire aux collectivités afin de manifester leur solidarité
- Faire émerger les projets sur l'amélioration de la gestion des déchets
- Créer une mobilisation autour de la problématiques des déchets

Pourquoi solliciter les villes?

- Des besoins urgents en matière de gestion des déchets sur tous les continents
- La problématique des villes denses est partagée
- Une forte demande des villes de pays en développement
- Partage d'expertise

Intérêts pour les collectivités?

- Renforcer le lien social avec les populations migrantes
- Promouvoir le savoir-faire et l'expertise de la collectivité
- Valoriser l'action des agents impliqués
- Ouverture d'esprit pour aborder les problèmes autrement et chercher des modèles de gestion des déchets adaptés à la ville destinataire de l'aide.

02

Comment utiliser son budget 1%?

Méthodes d'utilisation du 1% déchets

Programme de coopération décentralisée:

Les collectivités et les groupements signataires de la convention restent maître d'ouvrage. La mise en œuvre peut être assurée par un partenaire

Financement des projets ou des associations:

Les porteurs de projets peuvent être des acteurs associatifs ou d'autres partenaires.
Les collectivités apportent un appui financier.

Les modes d'intervention:

Accord de jumelage, convention de coopération ou aide d'urgence

Mobilisation du 1% déchets

Budget mobilisable:

Le 1% déchets donne la possibilité d'affecter au maximum 1% du budget déchets des collectivités. Chacune décide combien elle souhaite mobiliser (0,1% ou 0,5% ou 0,9%...)

Qu'inclure dans le montant mobiliser?

Contributions financières

Contributions techniques (valorisation du temps des agents, frais de déplacement...)

Lien avec les cofinancements:

Plusieurs pistes de cofinancement au niveau national, européen ou international.

Ne pas comptabiliser les subventions obtenues auprès d'autres organismes

03

**L'utilisation du budget 1%
déchets à Paris**

1% déchets à Paris

Création: juin 2015

Gouvernance et pilotage: Comité d'engagement « déchets » qui se réunit une à deux fois par an

Montant: 200 000€ en 2022

Assiette: Prestations de collectes des déchets

Types d'actions: Coopérations et soutien à des ONG

Merci de votre attention